



Votre municipalité souhaite devenir
une *Municipalité amie des enfants* ?



Quels sont les **avantages** et les **impacts** du programme MAE
pour une municipalité ?

L'obtention de l'accréditation MAE pour une municipalité **revêt plusieurs avantages**. Entre autres, elle apporte :

- o Une distinction vis-à-vis les autres municipalités;
- o Une sensibilisation du conseil municipal quant à l'enfance;
- o Une garantie à ses citoyens de l'orientation des actions de ses dirigeants en faveur des enfants;
- o Une autoévaluation des interventions faites auprès de la clientèle des 0 à 17 ans;
- o Une place au sein du réseau mondial de plus de 1 000 villes VAE qui se sont engagées à mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations;
- o Une place au sein du réseau québécois des MAE, qui donne accès à une banque d'initiatives en faveur des enfants et permet un échange de bonnes pratiques.

Le programme MAE engendre de nombreuses **retombées positives** pour les municipalités accréditées. Entre autres, il contribue à :

- o L'enrichissement de la politique familiale municipale ;
- o L'émergence de projets destinés aux enfants au sein de la communauté ;
- o L'émergence de nouvelles pistes de réflexion pour contribuer au développement global des enfants, et ce au sein de tous les services municipaux ;
- o La sensibilisation et la conscientisation aux nombreuses actions dans lesquelles les municipalités ont l'opportunité et la capacité de s'investir pour contribuer au développement global des enfants ;
- o Une plus grande participation des jeunes dans les projets de la municipalité et dans les processus décisionnels ;
- o L'émergence de nouvelles formes de mobilisation des ressources et engendre de nouveaux types de partenariat ;
- o La mobilisation des élus, des citoyens et des intervenants de plusieurs horizons autour des enjeux du développement global des enfants et de l'action citoyenne ;
- o Freiner l'exode des familles et des jeunes.

CITATIONS – RESPONSABLES MAE- MUNICIPALITÉS ACCRÉDITÉES



« Le programme MAE a permis aux acteurs municipaux de prendre conscience de ce qu'on faisait déjà de bien pour les enfants et comment on pouvait en faire plus... »

M. Daniel Chagnon, directeur - service des loisirs, Sainte-Julie

« Avant d'être MAE, la municipalité faisait peu de choses pour consulter les enfants, mais depuis 2 ans, beaucoup d'actions ont été réalisées pour obtenir l'opinion des enfants et les impliquer dans des projets. Les enfants ont participé aux célébrations entourant le 20 novembre, ils ont été consultés pour le choix de la nourriture à la cantine, etc. »

*M Claude Doyon, maire
Saint-Fabien-de-Panet*

« La municipalité fait beaucoup de choses pour faire participer les enfants et ces activités touchent aussi directement les familles. En faisant participer les enfants, on va aussi chercher les familles. »

*Mme Julie Régis, Notre-Dame-du-Mont-Carmel,
Saint-Fabien-de-Panet*



« Avec la démarche de PFM, les parents étaient davantage ciblés lors des consultations, mais avec l'obtention de l'accréditation MAE, nous avons maintenant le souci d'impliquer directement les jeunes dans nos consultations et d'aller rechercher leur opinion. »

*M. Michel Boudreau, chef de division - loisirs,
Arrondissement Saint-Laurent*

« En étant MAE, la municipalité doit en faire plus pour les enfants ; il s'agit d'un engagement qu'elle a pris et qui favorise la participation dans tous les services. Puisque la municipalité a adhéré, les employés doivent également y adhérer et donc tenir compte des enfants dans tous leurs projets. »

M. Luc Leblanc, représentant MAE – Blainville

« Difficile à dire si c'est strictement relié à l'accréditation MAE, mais, sans cette accréditation, nous ne serions pas aussi présents dans les écoles et nous ne ferions pas autant d'activités en partenariat avec la maison de la famille. »

*Mme Julie Régis, conseillère
municipale - Notre-Dame-Du-Mont-
Carmel -*

« Lorsqu'une activité est organisée par la Ville, nous nous assurons que toutes les tranches d'âges sont rejointes. La préoccupation accordée aux enfants est réellement présente. Elle l'était déjà avant l'accréditation, mais maintenant, nous nous sommes engagés à toujours faire une place aux enfants dans toutes les décisions de la municipalité. »

*Mme Caroline Varin,
coordonnatrice aux activités de loisirs
La Prairie*



« Depuis que nous sommes accrédités, on parle beaucoup de sujets touchant à la petite enfance; les droits des enfants, la maturité scolaire, etc. La municipalité est très préoccupée par les enjeux qui entourent les enfants et le programme MAE vient bonifier et consolider cette démarche en y ajoutant du concret. »

*M. Michel Boudreau – chef de division, Loisirs
Arrondissement Saint-Laurent*